Cachet de l'établissement obligatoire (1)	
	ATTESTATION D'ASSURANCE
	"à compléter par l'établissement et à remettre au représentant légal"
	Année Scolaire 2021/2022
L'élève :	
(Nom et prénom, adresse complète)	
est assuré en « individuelle accident »	selon la formule HARMONIE
conformément aux clauses et conditions du contr ASSURANCE", souscrit par l'établissement scolaire	· •
ASSURAN	CES F.E.C.
	JBOURG - BP 80820 ETZ CEDEX 1
L'élève ci-dessus mentionné est assuré en formule conformément à la formule retenue durant la pré prochaine rentrée scolaire.	e « SCOLAIRE-TRAJET et EXTRA SCOLAIRE » esente année scolaire et ce jusqu'au jour officiel de la
•	présomption de garantie et ne peut engager la les clauses et conditions du contrat auquel elle se
Pour être valable la présente attestation doit êtr scolaire (1)	e visée et revêtue du cachet de l'établissement
	Pour l'établissement :
	(Signature obligatoire)

(1) cachet de l'établissement scolaire obligatoire(2) cocher la case correspondante à la formule choisie